

## Discours du délégué pour la réception à la mairie

Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs,

Monsieur Roger LACQUEMANT, en tout premier lieu et au nom de tous ici présents je vous adresse nos vives félicitations. Ce fut un grand honneur pour moi, il y a quelques instants, de vous remettre la Médaille Militaire qui vous a été décernée par M. le Président de la République par décret du 4 novembre 2016.

En vous décernant cette médaille, la nation reconnaît la bravoure que vous avez démontrée au combat, pendant les 22 mois effectués en opérations en Algérie, au sein du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de Marine, de Janvier 61 à octobre 62. Enfin reconnu brave parmi les braves comme militaire au service de la nation, vous pouvez désormais porter sur votre poitrine, ce ruban vert et jaune qui vous distingue, et qui dit clairement à votre entourage que celui qui le porte est un brave.

La Médaille militaire est la plus haute distinction militaire française destinée aux sous-officiers et aux soldats. Son prestige est équivalent chez les militaires à celui de la Légion d'Honneur attribuée aux officiers. Mais pour mieux comprendre la signification de cette belle médaille, écoutons Napoléon III s'adressant, face au carrousel du Louvre le 22 mars 1852, aux 48 premiers récipiendaires qui s'étaient distingués au cours des campagnes d'Algérie :

« [...] Soldats, combien de fois ai-je regretté de voir des soldats et des sous-officiers rentrer dans leurs foyers sans récompense, quoique par la durée de leurs services, par des blessures, par des actions dignes d'éloges, ils eussent mérité un témoignage de satisfaction de la patrie ! [...] C'est pour le leur accorder que j'ai institué cette médaille [...]. Elle assurera 100 francs de rente viagère ; c'est peu, certainement ; mais ce qui est beaucoup, c'est le ruban que vous porterez sur la poitrine et qui dira à vos camarades, à vos familles, à vos concitoyens que celui qui la porte est un brave. »

Aujourd'hui on ne peut pas dire que la valeur de la pension ait pris de l'importance, elle se situe en dessous de 5 euros par an ! Mais, le symbole du ruban jaune et vert reste plus que jamais d'actualité : la bravoure est une qualité que la Nation doit savoir reconnaître dans un monde où la violence a changé de forme avec l'émergence du terrorisme et de la radicalisation. Face à cette nouvelle violence, la Nation a moins besoin de héros que de braves.

22 mois c'est 660 jours. 660 jours que vous avez vécus pleinement face au danger permanent, en remplissant avec efficacité et un grand sens des responsabilités les missions qui vous ont été confiées.

Il y a quelques jours nous avons évoqué ensemble cette période de votre vie. Vos souvenirs y sont précis et factuels. Le moindre détail est gravé à jamais dans votre mémoire. J'ai lu avec beaucoup d'intérêt et d'émotion votre parcours militaire consigné sur 6 pages en petits caractères. C'est d'une richesse extrême en situations et en événements. Il m'est impossible de les résumer ici sans risquer de mutiler ces souvenirs qui vous sont chers.

Je retiendrai que cette période peut être subdivisée en 4 grands chapitres.

Tout d'abord les 4 mois d'instruction fin 1960 dans des conditions difficiles entre les mains des instructeurs de l'infanterie de Marine. Ça ne rigole pas et vous avez du caractère, un mélange peu favorable à une bonne côte d'amour, ce qui vous barrera la voie des EOR. Qu'à cela ne tienne, vous êtes désigné tireur d'élite mais des vents contraires vous empêcheront de poursuivre le P2 vers le grade de sergent.

Mi-janvier 62, vous débarquez à Alger et vous allez rapidement être affecté à l'Etat-major Tactique n°2 du 1<sup>er</sup> Régiment d'Infanterie de Marine, directement au contact des opérations. Vous y rencontrez des chefs aguerris par la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale et l'Indochine ainsi que les harkis qui composent les 6 sections de ce bataillon. Chaque jour d'opérations amène son lot de danger mais l'ennemi est clairement défini, même s'il pratique parfois des actions terroristes.

Fin avril 61 l'Histoire vous rattrape pour constituer les 2 derniers chapitres. C'est d'abord l'épisode du putsch à Alger où l'encadrement officier de votre bataillon se trouve décimé. La relation avec les harkis est tendue. Mais les opérations en Grande Kabylie vont pouvoir reprendre dès le mois de mai.

Vous sortez aguerris et plus déterminé que jamais de cet épisode.

En mars 62 c'est le cessez-le-feu que nous commémorons aujourd'hui. Il marque le début du 4<sup>ème</sup> et dernier chapitre de votre séjour. Le danger est partout et multiforme, vous resterez profondément marqué par la séparation d'avec les harkis que vous refusez en vous-même d'abandonner, par les combats de suprématie entre ALN et Willaya 3, vos ennemis d'hier qui s'en prennent à l'honneur de la France et cherchent à vous humilier, enfin par les actions violentes de l'OAS.

Tout au long de cette période, depuis votre formation au centre d'Instruction jusqu'à votre départ le 21 septembre 62 sur le Ville d'Alger, vous avez démontré des qualités constantes. Tout d'abord votre engagement sans faille et responsable dans la mission. Si quelques fois le sort s'est montré contraire, vous empêchant d'atteindre vos objectifs personnels et légitimes, vous avez su positiver et renverser les situations afin d'en faire bénéficier la mission.

Ensuite la bravoure, en faisant preuve en toutes occasions de calme, de courage et de sang-froid.

Enfin votre respect de l'autre, que ce soit envers vos chefs ou envers les harkis.

Tout ceci est dit dans la citation qui vous vaut d'être distingué aujourd'hui et que je vais lire maintenant.

#### Citation à l'ordre du Régiment

Roger Lacquemant vous pouvez être fier de porter cette Médaille Militaire qui fait de vous un modèle pour les jeunes générations.

Nous en sommes fiers pour vous et nous vous en remercions vivement.